



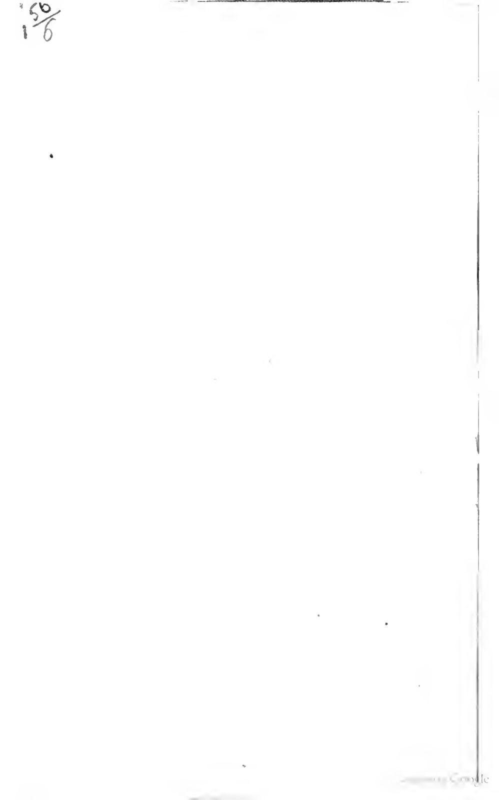


COLLECTION DE MÉMOIRES

relatifs

A L'HISTOIRE DE BELGIQUE

MÉMOIRES SUR LE SIÈGE DE TOURNAY



XVIe SIÈCLE

MÉMOIRES

SUR

LE SIÈGE DE TOURNAY

1581

PAR PHILIPPE WARNY

DE WISENPIÈRE

AVEC NOTICE ET ANNOTATIONS

PAR

A. G. CHOTIN

auteur de l'Histoire de Tournay, des Expéditions maritimes
de Charles-Quint en Barbarie, etc.



BRUXELLES

PAR LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE

7, Rue du Musée

MDCCCLX

C

NOTICE PRÉLIMINAIRE

L'auteur du présent manuscrit sur le siége de la ville de Tournai par l'armée du prince de Parme en 1581, se nomme lui-même Philippe Warny, natif de Saint-Maur en Visenpière, village situé au sud de Tournai à la distance de quatre kilomètres.

Warny se trouvait dans la ville assiégée et ne parait point avoir pris part à sa défense.

Il était attaché au parti royaliste. Cela résulte de certains passages du manuscrit. C'est ainsi que pour n'en citer qu'un seul, il dit, en parlant des événements du 9 novembre : « Il y en eut un qui se fai-
« soit nommer la terreur du Roi (feerepeur). C'étoit
« Guillaume Leubert le plus redoutable ennemi des
« Espagnols qui fût à Tournai, le plus méchant
« qu'on pût trouver. Voyant que ses gens rentroient
« dans la ville sans avoir rien fait, il monte au rem-
« part tout auprès de l'abbaye de Saint-Martin,
« armé d'un corselet à l'épreuve et une hallebarde
« à la main, comme un furieux. Il s'avance pour
« regarder au ravelin où étoient les Espagnols. Il y

« en eut un de ceux-ci (*que Dieu le bénisse!*) qui le « visoit d'une arquebuse à petite balle et lui perce « le bras au-dessus du coude vers l'épaule, blessure « dont-il mourut peu après. On disoit que c'étoit le « bras qui avoit maintefois battu les catholiques « tant charretiers qu'autres qui ne vouloient point « travailler aux remparts contre le gré du Roi. » Ce *que Dieu le bénisse* en dit assez pour établir les opinions de l'auteur.

Par esprit de parti, ou peut-être aussi par ignorance, il atténue en mainte occasion la perte des Espagnols. Il ne parait point non plus toujours bien renseigné sur celle des assiégés. C'est ainsi qu'à l'assaut du 21 novembre, il ne porte la perte des Espagnols mis en déroute qu'à vingt soldats environ, tandis que Strada l'estime à au-delà de deux cents. Il ne parle point non plus du découragement des troupes Espagnoles après chaque assaut, il ne dit point que mainte fois ils avoient abandonné le travail des tranchées et des mines et avoient été mis en fuite. Il se tait sur les blessures reçues par le prince de Parme, par ses ingénieurs et principaux officiers durant ce siége. Peut-être a-t-il ignoré toutes ces circonstances. Nous ne lui faisons pas un crime de son silence, nous ne voulons que le constater et dans ce cas son silence même seroit de la bonne foi.

Pour en revenir à l'assaut du 21 novembre, voilà ce qu'en dit Strada : « Ayant résolu de donner l'as-

« saut à la ville, Farnèse fit faire des mines en trois « endroits des murailles par les mineurs de Mans- « feld, qui estoient couverts du ravelin de Saint- « Martin, dont le canon qui battoit les murs, dans « un espace de plus de trois cents pas, ne permettoit « pas aux assiégez de s'y tenir en grand nombre. « Mais ils faisoient sous terre, sans qu'on pût s'en « appercevoir, ce qu'ils ne pouvoient faire ouverte- « ment, et défendoient la ville avec les mines qu'ils « creusoient en plusieurs endroits, par le conseil et « par le travail d'Estrelles qui en estoit gouver- « neur[1] et qui estoit présent partout. Ils avoient « conduit la plus grande et la plus difficile du costé « où ils avoient remarqué que les mineurs de Mans- « feld remuoient la terre, afin de ruiner leur travail « par le moyen d'une contre-mine. Et déjà de part et « d'autre on avoit mené les mines si avant qu'il s'en « falloit peu que les mineurs meslés avec les soldats « ne se rencontrassent. De sorte que ceux de Mans- « feld ayant entendu les coups que donnoient les « autres, saisis d'une soudaine terreur, aussi bien « les soldats que les ouvriers s'enfuirent à l'entrée « de la mine et y communiquèrent leur crainte à « une troupe de soldats qu'ils y trouvèrent. Cepen- « dant Alexandre estoit venu par hazard au quartier « des Wallons, où quelques gens de guerre sortis en

[1] Destréelles n'étoit que le lieutenant du gouverneur, Pierre de Melun, prince d'Espinoy alors absent.

« secret de Tournay s'estoient jettez inopinément
« et ayant tué quelques uns de ceux qui estoient
« en garde, avoient répandu l'épouvante jusques
« dans le quartier des Allemands qui estoient pro-
« ches. Mais à peine Alexandre avoit repoussé les
« ennemis.... qu'on lui vint dire que ses mineurs
« et ses soldats avoient abandonné le travail et
« avoient esté mis en fuite, il alla aussi-tost lui-
« même accompagné de Maximilien seigneur De
« Vaux. Mais tandis qu'il vouloit rassurer ses gens,
« on lança des murailles une gresle de cailloux sur
« luy et sur De Vaux, et bien qu'ils fussent armez,
« toutefois Alexandre fut blessé au bras et fut long-
« temps incommodé, quant à De Vaux, il mourut
« peu de temps après. Au reste, après qu'Alexandre
« eut rassuré les mineurs et repoussé ceux de Tour-
« nay, il s'employa entièrement à faire donner l'as-
« saut, comme il se l'étoit proposé. Ainsi il fit
« mettre devant le fossé de la ville, à environ deux
« cents pas des murailles, dix-huit pièces de bat-
« terie pour ruiner quatre tours et la muraille qui
« estoit entre ces tours. Enfin comme ces tours et
« une partie de la muraille furent renversées en
« trois jours, et que les ruines eurent rendu le che-
« min facile, il ordonna l'assaut pour le lendemain,
« et commanda qu'en même temps on mist aussi le
« feu aux mines. Il donna à Mansfeld la conduite
« des mineurs et de ceux qui devoient assaillir du

« costé des mines, et à Montigny la charge de l'at-
« taque du côté des tours. Puis pour réveiller les
« Wallons qui montroient quelque lâcheté à assaillir
« une ville où il y avoit *beaucoup d'hommes mais*
« *peu de soldats, endurerons-nous,* s'écrie-t-il, *ayant*
« *les armes à la main, que cet asyle de transfuges,*
« *que ce rebut des villes prochaines, que cette Genève*
« *de la Flandre demeure plus long-temps debout et*
« *qu'on y élève un trophée des dépouilles de la reli-*
« *gion?* Après avoir ainsi parlé, il commande de
« mettre le feu aux mines qui fit sauter une partie
« du rempart et environ cinquante hommes qui
« estoient dessus dont il en eut cinq qui tombèrent
« aux pieds de Mansfeld....... Lorsque Bours d'un
« costé et de l'autre Obigny colonels des Wallons
« les eurent poussez sur les ruines des tours, ils
« s'arrestoient à chaque pas, ayant esté refroidis par
« la première attaque. De sorte que Montigny voyant
« qu'ils ne s'échauffoient ny par l'exhortation, ny
« par l'exemple de leurs colonels envoya prompte-
« ment demander du secours à Alexandre qui fit
« partir aussytot des gens frais, la plupart volon-
« taires et de sa cour, sous la conduite du marquis
« de Rangone et de Pistollet-Gattesci, parmy les-
« quels le marquis de Varambone et Pompée-Bardi
« se jettèrent sans que Alexandre y prist garde.
« Comme ils marchèrent devant les autres et qu'ils
« ne s'arrestèrent point ny par les coups qu'on tiroit

« sur eux, ny par les pierres qu'on jetoit, la ville « eust sans doute esté prize en cette journée, s'il y « en eust eu davantage qui leur eussent ressemblé. « Néanmoins ils donnèrent plus d'épouvante à l'en- « nemy que de courage à leurs gens. Et certes les « Wallons et les Allemands n'allèrent pas loin par « l'exemple de ces vaillans hommes. Et quand ils « virent que Bours leur colonel qui combattoit à « leur tête, avoit été tué, ils abandonnèrent ceux « qui s'étoient avancés et qui combattoient coura- « geusement. Ils disoient pour excuse que la terre « n'estoit point ferme, et qu'on n'avoit point abattu « une défense qui estoit au dedans de la ville, et « enfin ils se retirèrent dans le camp et dans leur « quartier et contraignirent les autres de se retirer « avec eux..... Mais d'autant que la nuit approchoit « et qu'il survint une grande pluie, le combat cessa « en l'une et en l'autre attaque. Il y mourut de ceux « de Tournay plus de deux cens hommes, du côté « du Roi Philippes, de Stavèle seigneur de Glayon « le colonel Bours, le comte Pioppi, Pompée-Bardi, « Hierosme de la Marre gentil-homme de Marguerite « et Ajax de Cesis page d'Alexandre qui y furent « tuez, y tindrent lieu de plusieurs. Il y en eut de « blessez environ soixante, entre autres le marquis « de Varambone, Montigni, Billi et les deux inge- « nieurs Barocci et Plato. »

Pendant ce siége qui dura deux mois moins cinq

jours, on voit par le manuscrit que les assiégés firent douze sorties savoir : les 7, 11, 12, 16, 17 et 20 octobre, les 9, 12, 15, 16 et 26 novembre. Le 16 octobre ils firent deux sorties. On croit que l'armée royale étoit forte de seize mille piétons et de cinq mille chevaux.

Ce manuscrit inspire un véritable intérêt en ce qu'il montre l'esprit qui anime les assiégés ces *huguenots,* ces *hérétiques,* qui vengent, les armes à la main, les tortures et les supplices subis par leurs pères; la haine qu'ils nourrissent pour le parti espagnol. Philippe Warny nous fait voir les Tournaisiens se moquant des ennemis en jouant sur les remparts du violon et du cornet, et n'interrompre leurs aubades que pour les insulter des épithètes les plus outrageantes : tels que *papaux, larrons, cuirassiers de prestres.*

Il nous montre enfants, filles et femmes travaillant aux remparts, et aux brêches, portant fascines, fumier, balles de laine, aidant leurs maris à brûler les ponts jetés sur les fossés, apportant sur les remparts l'eau pour inonder les Espagnols dans leurs mines, enfin défaisant les chaussées et les maisons pour en apporter les débris sur la brêche, et la princesse Philippine mettant le feu au canon.

Un jour, malgré le canon qui tonnoit comme foudre, du haut des remparts où terre, cailloux et boulets voloient comme grêle emportant leurs enfants,

leurs époux et leurs pères, ces femmes ne cessent de ruer d'énormes pierres sur les assaillants ou les aveuglent sous des monceaux de cendres... elles mêmes aveuglées de rage et de fureur!

Voilà les faits que constate ce manuscrit. Sous ce rapport il est précieux et mérite qu'on lui accorde toute foi, parceque l'auteur est témoin occulaire et qu'en outre il relate des faits contraires à ses principes politiques et religieux, contraires enfin à son parti.

A. G. C.

MÉMOIRES

SUR LE SIÈGE DE TOURNAY

PAR PHILIPPE WARNY

Remarques et narré de ce qui s'est passé en la ville de Tournay et ès environs pendant le siège de l'an 1581, *au mois d'octobre, recueillies par Philippe Warny, natif de Saint-Maur en Wisempier.*

Les brigandages et pilleries larssins et saccagements qu'ont fait les soldats et bourgeois hérétiques avec leur gouverneur le prince d'Espinoy at esté cause que le camp du Roi d'Espaigne fut campé devant Tournay à la grande confusion des hérétiques, car selon le train qu'ils ont mené le salair leur sera donné[1]. S'il falloit nombrer les maulx que Tournay a fait es Pays-Bas, on ne les sçauroit nommer, il n'y a ville ny village à l'environ qu'il n'at esté tout ruiné de feu, de pilleries, d'emprisonnements, tueries, vraye vollerie, c'at esté une vraye fosse aux larrons,

[1] Car ils seront châtiés et punis à proportion des excès qu'ils ont commis.

tant[1] que le Roi l'a reue en ses mains par appointement.

Ce fut en l'an 1581 le 5e du mois d'octobre que la ville de Tournay fut assiégée et entourée des gens du Roi Philippe d'Autrice à présent regnant en Espagne, et Roi de Portugal, conte de Flandre et d'Arthois. Monseigneur le prince de Parme et de Plaisance estoit le capitaine et lieutenant-général de l'armée du camp devant Tournay, accompagné de plusieurs bons et nobles seigneurs du Pays-Bas. Le nombre de leurs gens estoit de seize mil piétons et cincq mil chevaulx.

Au bout de six semaines que la ville et cité de Tournay at esté assiégée, plusieurs choses y défailloient. Les soldats ont commencé à tirer les maisons jus[2], qu'il n'avoit plus de bois à brusler dans la ville. Les fourniers[3] prenoient pour cuire un hotteau de bled 4 sols. La livre de pain de soile[4] ne valloit que quinze deniers, le beurre valloit 25 gros, mais on n'en sçavoit trouver pour son argent. Le fromage d'hollande 6 sols, la livre. La livre de la chaire de mouton valloit 16 sols. Celle de bœufs 10 sous. Mais il en avoit bien peu, car on a tué toutes les vaches pour cause qu'il n'y avoit plus de fourage. Le hotteau de sel valloit la somme de 9.ll. flandres. Aussi pendant le siège les ecclésiastiques ont fort bien fait leur debvoir et aussi les catholiques. Notre Seigneur Cottereau[5] preschoit tousjours qu'on fit appointement et que le Roi buchoit à la muraille et

[1] Jusqu'au temps que. [2] Tirer jus, *mettre à bas, abattre.*
[3] Boulangers. [4] Seigle.
[5] Plus connu sous le nom de Coterel.

qu'on lui ouvrasse la porte et si disoit qu'il estoit content d'aller parler à Son Altesse et qu'il signeroit cest article de son sang : à sçavoir si les seigneurs ne tenoient pas leurs promesses et si on faisoit mourir un de la ville, qu'il seroit le premier.

La ville de Tournay fut tout au premier jour si bien entourée et de si près serrée qu'il n'y eult force entrer ni widier[1] qu'il n'estoit tout aussitot perçhu de ceulx du camp.

Le 5e du mois d'octobre 1581, le camp s'aprochoit de Tournay du costé du Hainaut et du costé de la maison de le valle[2], combien que le jour de devant les coureurs du camp vindrent jusques aux barrières de la porte Sept-Fontaines et si ont blessé deux bourgeois et ont bien pris le nombre de 500 bestes qui pour lors estoient sur les Prés-aux-Nonains.

Le vendredy sont venus sur le soir du costé des tilleux[3] de Gaurain sur les Allemands, au mesme temps sont venus au costé du Pont-à-Rieu[4]. Le samedy ceulx de Tournay sont sortis par la porte de Sept-Fontaines dont ils ont prins deux soldats du camp, mais ils ont laissé deux ou trois de ceulx de Tournay morts sur les préz et plusieurs chevaux tués. Ledit jour Warcoing[5] fut rendu ès mains du Roy.

Le dimanche fut rapporté au lieutenant du chasteau que par les religions[6] des femmes y avoit beau-

[1] Sortir. [2] Leprosie située au val du village d'Orc.

[3] Tilleuls, ce mot en roman-tournaisien se dit pour limites.

[4] Au hameau de Barges, dépendance du village d'Ère.

[5] Village situé à 6 kilomètres de Tournai, il s'agit ici de son château.

[6] Les maisons religieuses de femmes.

coup d'hommes demeurants. Fut ordonné d'y aller visiter de par messieurs les sergents pour faire la visitation dont on n'a rien trouvé.

Le lundi ceulx du camp ont commencé à faire leurs tranchées hors la porte de Saint-Martin et aussi vers le valle[1].

Le mardy ceulx du camp ont fermé les trous de nuist qui empeschoient force ceulx de Tournay de mouldre leur bled. Un canonier blessé sur la porte Saint-Martin au bras. Ce dit jour ceulx du camp ont commencé à faire leurs tranchées au chemin tout prez du rempart.

Le mercredy ceulx de Tournay ont sorty avecq un basteau plein de soldats et Nicolas Plusquet qui les menoit qui ont esté parsur[2] la rivière rompre les trous, et si ont mis hors des gonds les tenues d'eau dont sur ce y eult trois soldats le sergent Jean Patte et quatre autres fort blessez.

Jeudi ceulx du camp de devant Tournay ont mis leurs mandes avecq quatre pièces de canon du costé du Pont-à-Rieu deseure le chemin et ont tiré pour les premiers coups. Ledit jour au matin entre les six et sept heures ceulx de Tournay ont sorty par la sailly[3] du ravelin de Saint-Martin. Quatre soldats tués aux tranchées, deux soldats ramenés en la ville l'un fort blessé, plus de trois cents sacqueaux furent rapportés en la ville que ceulx de Tournay ont pris aux tranchées, deux arquebuses, deux manteaux. Ceulx du camp ont tué du canon un homme qui ouvroit aux mandes sur les remparts. Ce dit jour un

[1] La vallée du village d'Orc. [2] Pardessus, sur.
[3] Porte, issue, sortie.

Français tué nommé Larivière, deux hotteux tués sur le boulevart de Saint-Martin. Ledit jour le prince de Parme a fait tirer avec une flesche une lettre dans la ville adressante à MM[rs] de Tournay, contenante qu'ils voudroient rendre la ville à leur Prince naturel et Roy des Espagnes et maintenir le serment qu'ils luy ont fait comme bons et leals vassaux, et tout ce qu'ils ont fait jusques à leur[1] présente, qu'il leur est pardonné, ou il seroit contraint à son grand regret d'y employer les forces de Sadite Majesté. Tiré ce jour quarante-deux coups.

Vendredy entre huit et neuf heures, ceulx du camp ont commencé à battre la ville de Tournay avecq 19 pièces de canon, jusqu'au vespre le nombre mil coups ou environ dont ont été tués plusieurs bourgeois de la ville et plusieurs enfants qui ouvroient aux remparts, car il fut publié par les carrefours de la ville que *tous, petits et grands allassent ouvrer aux remparts.* Tandis que ceulx du camp tiroient leurs canons, ceulx de Tournay jouoient sur leurs remparts des violons et cornez crons[2]. Quand on est venu sur le soir, ceulx du camp ont baillé une allarme sur la ville et ont gaigné pour un coup le ravelin de Saint-Martin, mais ils ont esté repoussez incontinent de ceulx de Tournay dont ils y ont perdu plusieurs de leurs gens morts ou tués sur le ravelin et au fonds des fossés, dont il y eut un gentilhomme ramené en la ville qui fut pris de la saillie du ravelin dont il étoit fort blessé. Il y eut trois ou quatre soldats de la ville tuez et plusieurs bourgeois blessez. Ce dit jour sur le brun

[1] L'heure. [2] Courbe, courbé.

vespre, les Allemands ont baillé une salte[1] sur la porte Morelle, mais ça n'at rien esté, car ils batailloient de trop loin.

Samedi ceulx du camp ont tiré huit coups de canon sur la ville de Tournay, il faisoit fort laid et si pleut tout au long du jour. Touttefois par le temps qu'il faisoit ceulx de Tournay ne laissèrent à tousjours ouvrer au rempart. Les soldats qui estoient au ravelin ny les bourgeois n'ont point renouvellé leur garde ledit jour que messieurs de la ville furent contraints d'y faire venir des hayons[2] et des cuirs à poils pour eulx mettre au secq[3].

Le dimanche ceulx du camp n'ont tiré que cincq coups de canon sur la ville, les soldats des tranchées ont tué un soldat en promenant sur les remparts d'un coup de harquebuse. Aussi ledit jour il y avoit un soldat de la compagnie de Preu qui rariait[4] ceulx des tranchées du camp avec un verre de vin en sa main, criant : *A vous, larrons, papaux, curatiers de prestres* et cent aultres injures. Il y eut un bon soldat qui estoit aux tranchées qui luy fit bravement la raison du coup de mousquet à travers de sa teste et mourut les jambes en hault sur le parapet, prez du ravelin de la porte de Saint-Martin. Cedit jour le fils du gouverneur nommé Mathias de Melun agé d'un an mourut au matin. Ledit jour ceulx du camp ont envoyé un tambourin vers la ville pour scavoir s'ils se vouloient rendre et que ceulx de Tournay missent leur appointement[5] par escript et que Sa Majesté

[1] Attaque, assaut. [2] Tentes.
[3] Pour se mettre à sec. [4] Raillait.
[5] Instructions par écrit, projet de reddition.

leur feroit bon parti avec les bons seigneurs et bons capitaines qui sont de sa parte au camp devant Tournay. Ce mesme jour ceulx de Tournay ont mis des messagers par dessoubs les arcqs pour envoyer au gouverneur de la ville. Ils n'ont passé et sont revenus en la ville dont ceulx de la ville estoient bien perplex, dont ont plusieurs respondu au tambourin qu'ils ne sont point délibéré de rendre la ville à des traistres et faulsaires et questrons[1] d'Espagnols, mais le tambourin leur dit qu'ils n'estoient traistres et qu'ils le monsterroient bien avant qu'il soit longtemps et qu'ils servoient Dieu et leur Roy, et qu'eulx ne servoient que leur opinion et délaissoient leur Roy pour servir je ne scay quy tantost aux François, tantost à un aultre, et qu'ils n'avoient non plus de foy que n'at, à vray dire, un chien quy abboye.

Le lundi nouvelles sont venues en la ville de Tournay que le gouverneur le prince d'Espinoy venoit au secours de la ville par un petit garçon de soldat de sa garde dont les bourgeois furent fort réconfortez[2] de ces fluttes[3] que leur prince venoit avec grand nombre de gens qui estoient ja passez du pont d'Espierres[4]. Sur les quatre heures du soir ceulx de Tournay sont widiez[5] par la sailly du ravelin Saint-Martin sur ceulx du camp. Un soldat nommé Montigny fut tué au ravelin, encore plusieurs blessez. Ceulx de Tournay ont ramené un pri-

[1] Inquisiteurs, metteurs à la question, à la torture.

[2] Encouragés. [3] Vaines promesses.

[4] Espierres, village situé dans la Flandre Occidentale à 2 1/2 lieues de Tournai.

[5] Sortis.

sonnier qui ouvroit[1] aux tranchées, au mesme temps ont sorty par la porte de derrière du chasteau ce qu'avoit de gens de chevaulx en la ville, environ quarante avec des gens de pied et ont esté rué sur la garde des Allemands et ceux qui faisoient des tranchées prez le chasteau. Ont ramené en la ville quatre soldats que pionniers les uns disoient que c'estoient Allemands qui ouvroient aux tranchées. Trois soldats allemands furent tués en la place. Antoine Day, vieille soldat du chasteau de Tournay fut tué d'un Allemand et encore trois soldats wallons qui furent tués en la place et deux pris prisonniers.

Mardy ceulx du camp ont tué de leurs tranchées Antoine de Jomon hoste du chaspeau d'or estant sur le rempart de la porte Saint-Martin. Le fils Bouton tué d'un coup de canon. Ceulx de Tournay ont sorty par la sailly du ravelin Saint-Martin dont ont rapporté trois harquebuzes en la ville. Un soldat de Tournay se vantoit qu'il a mis sa main sur l'enseigne de ceulx qui estoient en garde aux tranchées du camp. Ceulx de Tournay ont rapporté un tambourin en la ville.

Le mercredi ceulx du camp ont tiré plusieurs coups de canon dont l'un des coups a atteint le belfroid. Deux coups tiré de nuist dont Bernard Boite eu le bras emporté estant sur une tour entre la porte Saint-Martin et la porte Coqueré[2] dont en est mort quinze jours après.

Jeudi ceulx du camp ont tué sur le rempart de la porte de la Vigne un bourgeois et un soldat françois, ont donné de nuist une alarme au costé du ravelin

[1] Travaillait.. [2] Porte Coquerelle ou de Lille.

Saint-Martin. Le fils de Jean de La Lain fut blessé au col dont en est mort. Encore deux ou trois blessés. Ce mesme jour furent contraint les bourgeois de Tournay d'apporter leurs vaisselles en la Halle, et ceulx qui n'avoient point de vaisselles, on les taxoit à bailler de l'argent selon leur qualité. Monsieur Destréalle[1], le prévost Luchin, le mayeur de Tournay et le mayeur de Saint-Brix[2] estoient commis à recevoir et à taxer les bourgeois.

Ceulx du camp ont tiré sur la ville seize coups de canons parmi les remparts. Plusieurs enfants qui portoient des hottes aux remparts furent blessez et tuez. Ceulx du camp ont fait un pont qu'ils pouvoient venir de leurs tranchées au ravelin Saint-Martin. Fut envoyé une trompette du camp noncer à la ville de Tournay à sçavoir s'ils ne se vouloient pas rendre par appointement ou s'ils veuillent envoyer un seigneur de la ville que Son Altesse en envoiera un du camp. Ont répondu que non et qu'il n'y a point d'appointement à faire, car ils ne sont point délibérez tous ensemble si non que leur faire bonne guerre et de tous mourir au rampart dont au mesme temps Merlchior, Bargibant soldatz furent tuez aux remparts de nuist. Ceulx du camp ont estouppé[3] les trous des tenues d'eau sur les pretz[4] que ceulx de Tournay ne pouvoient mouldre leur bled et fut plus désolé le peuple ce jour là qu'il ne fust durant qu'on battoit la ville.

[1] François Digeon, seigneur d'Estréelles.

[2] Il y avoit alors deux échevinages en la ville. Celui de Tournai proprement dit et celui de Saint-Brice, rive droite.

[3] Bouché. [4] De sorte que.

Ceulx de Tournay ont widiez de la ville avecq un bâteau de guerre et ont été destoupper [1] les trous sur les pretz, sans que ceulx du camp ne leur donnèrent quelque empeschement, dont[2] les gens de bien qui estoient enfermez dans Tournay qui ne demandoient si non que d'avoir bientot la fin et de faire un bon appointement, car s'il n'eust tenu qu'à eulx, il eust bientot esté fait sans coup donner, disoient qu'il y avoit de la trahison au camp et s'il eussent bien gardé les troux que la ville s'eust rendu ci avant qu'il eust esté trois jours. Ce mesme jour furent fait et forgées des pièces quarrées de cuivre et d'argent. Celles d'argent vailloient cinq livres et celles de cuivre quarante sols. Sur les dites pièces on avoit mis un Tournay et autour escript : *Tournay fut assiégée le* 5e *jour du mois d'octobre* 1581. Ledit jour ceulx de Tournay ont quitté le ravelin Saint-Martin, de nuist, et ceulx du camp du Roy trois soldats du camp montèrent sur la pointe dudit ravelin pour veoir ce qu'il s'y faisoit.

Le dimanche 18e jour que le camp avoit esté devant Tournay, ceulx du camp qui estoient du costé du chemin pour aller à Pont-à-Rieu[3] ont commencé de la batterie de canon par trois costés à battre Tournay et rebattre depuis huit heures du matin jusques à cincq heures du soir sans cesser, bien au moins le nombre de douze cents coups de canons. Sur les quatre heures après disner ceulx du camp ont donné une alarme du costé de la batterie jus-

[1] Déboucher.
[2] Pourquoi, à cause de quoi.
[3] Hameau du village d'Ere situé à 3 kilomètres de la ville.



ques au dedans du fosset et de la ville et sur le ravelin de Saint-Martin qui ont tué tant du canon que de harquebuse et mis à mort plusieurs des principaux bourgeois et soldats de la ville de Tournay premier du nom Monseigneur de Seclin, lieutenant d'une compaignie de gens de pied, et c'estoit l'un des treize chefs de guerre de la ville et un qui se nommoit Miraumont gentilhomme et plusieurs aultres qui furent tuez en la place. Ceulx de la ville ont remparé avecq des balles de laine et de cuir et fascines ce que ceulx du camp ont abattue de leurs canons. Les notables de la ville ont demandé pour faire accord à Madame la Princesse, femme du gouverneur de Tournay, qui se faisoit nommer Son Excellence le prince d'Espinoy, dont elle ne vouloit point consentir et se dit qu'*elle se feroit plustost couper par pièce que de se rendre aux estrangers.*

Le lundy nouvelles venues en la ville de Tournay du prince d'Espinoy qu'il seroit de bref à leur secours avec le camp des Flamengs et François et qu'ils se sont joints tous par ensemble. Ceulx du camp ont tiré ce dit jour environ deux cents coups de canons dont ont tué un soldat qui se nommoit Milhome et trois ou quatre bourgeois sur les remparts du costé Saint-Martin, du costé de la porte de Marvis un qui ouvroit aux remparts fut tué d'un coup de mousqueton.

Le mardy ceulx du camp ont tiré sur l'apres disner environ trente coups de canons. Ceulx de la ville mettoient hors que le camp se levoit et se retireroit tout sur le costé du Hainaut et que c'estoit le secours qui venoit pour secourir Tournay, et avoient bonne

espoir que ce seroit de bref. L'autre disoit merquedy, l'autre disoit joeudy. Ils jouoient à l'adevinne[1] au plus près.

Le merquedy ceulx de la ville ont tiré plusieurs coups de canons sur ceulx du camp, mais ont tiré si bas, qu'ils ont assené[2] leur rempart mesme où ils avoient mis des cuirs et des ballots de laine qu'ils ont abattu dedans leurs fossés, bien pour la valeur de 600 florins de cuir et de laine. Un soldat tuéau rempart. Aussy pendant ce dit camp on ne sonnoit point les heures ny les cloches, il étoit comme ténèbre en Tournay.

Ceulx du camp ont amené de nouvelles mandes auprès de la batterie, et si les voyoit-on fort bien ouvrer au ravelin. Ceulx du camp ont tiré un coup de canon de nuist. On disoit en la ville que c'estoit quelque advertissement à leurs gens pour estre sur leurs gardes.

Le vendredy ceulx du camp ont tiré sur l'apresmidy huit coups de canon envers les trois heures apresdiner. Ils ont monstré le capitaine Meurisse et un soldat lanchier qui estoit avec le prince d'Espinoy, qui se nommoit Philippe Wibaut et plusieurs casaques des soldats flamengs et si monstrèrent aussi une benderolle aussy desdits gens des États. Ceulx de Tournay voyant cela estoient tout esbahis de veoir cela, les uns disoient que les gens du camp de devant la ville avoient tout deffait ceulx qui venoient au secours de la ville, comme il estoit vraye, les meutins disoient que ceulx qu'on avoit monstré avoient dit que toute l'advant-garde du camp du Roy

[1] Devination, deviner. [2] Touché, atteint.



estoit deffaite. Chascun en parloit à sa fantaisie pourtant que les bons estoient meslés avecq les méchants ennemis de Dieu et du Roy. Dieu soit secourable à tous ceulx qui demandent la paix!

Le samedy ceulx du camp ont tiré trois coups de canon. Ainsi se passa la journée en grande disputte. Un bourgeois eut l'œil crevé au rempart.

Le dimanche il pleuvit toute la nuist et le jour. On ne fist rien. Seulement on disoit par la ville que ceulx du camp ont envoyé leurs canons envoy[1].

Le lundy ceulx du camp ont tiré sur la ville au matin quatre coups de canon et sur le cinquième que Montigny eut parlé à ceulx de Tournay par le ravelin, priant qu'on fit cesser de tirer et qu'il feroit cesser ceulx du camp, cõme il fut fait, et qu'il se recommandoit à Madame sa sœur[2] et qu'elle s'étoit réjouye avecq ceulx de Tournay que Montigny estoit mené en la ville de Gand, mais je vous adverty que le secours que vous attendez est tout dévalizé. Je vous prie, bons soldats et bons bourgeois qu'ayez pitié de vous mesmes ou vous ferez tout perdre et corps et biens par votre opiniastreté. Sur les sept heures du soir il y vint un garçon d'espy[3] par la porte Sept fontaines et dit qu'il venoit d'Audenaerde, et que le lieutenant de la garde du prince d'Espinoy est pris de ceulx du camp et que le secours qui devoit venir à Tournay estoit deffait de ceulx du camp, dont ceulx de Tournay oyant cela, estoient fort

[1] Renvoyer en voie, *se défaire de, mettre de côté, enlever.*

[2] Philippine Christine de Lalaing, femme du prince d'Espinoy, gouverneur de Tournai.

[3] Espion.

domptez, et ne scavoient à quoi cela pourroit tourner. De nuist ceulx du camp ont fait des ponts de bois dedans les fossés de Tournay. Cedit messager dit qu'on lui avoit dit à Audenaerde qu'il disse à ceulx de Tournay que Monsieur leur avoit envoyé lettre bien expresse[1] qu'il viendroit secourir Tournay comme il a fait Cambray, et qu'ainsi l'avoit promis foy de fils de Roy et Monsieur de Lesdain lui avoit aussy dit.

Le mardy ceulx du camp ont tiré tout au plus matin, tout ensuivant, quinze ou seize coups de canons sur la ville qui ont tué le lieutenant Monsieur de Mellebrus, homme de guerre et aussy un bourgeois tué, encore quatre tué et cinq hotteux. Sur le soir, ont tiré quinze coup de canon. Ceulx de Tournay ont pensé de nuist brûler le pont que ceulx du camp ont fait ès fossés avecq des bonges d'estrain[2] et des cercqs pleins de tercq[3], mais ils n'ont sceu, le vent estoit trop grand. De nuist ceulx du camp ont mis du canon du costé du Lucquet d'Antoing pour penser rompre les tenues d'eau qui leur faisoient grande fascherie, car les eaues y estoient fort grandes qu'ils ne pouvoient passer pour aller d'un quartier à l'autre; mais leur canon n'a rien fait aux tenues, car il est trop fort et si failloit aller bien d'une autre façon et de plus prez.

Le jour de la toussaint (1er novembre) 1581, ceulx du camp ont battu la tenure d'eau environ jusques au disner de deux canons, ont battu aussy une tour à la porte de le Vigne où y avoit des soldats qui fai-

[1] Tout exprès pour leur faire connaitre.
[2] Bottes de paille. [3] Goudron.

soient grande nuisance au camp, ont bien tiré pour l'abattre le nombre de trois cents coups de canons ou environ.

Le jeudy ceulx du camp ont tiré sur la ville soixante coups de canons et ont blessé quatre hommes tout d'un coup et un soldat tué et un tambourin de la compaignie Turqueau qui faisoit du bruit sur le rempart criant après les gens du Roy estant au camp : *venez, traistres, venez*, mais en criant il fut attaint tout au travers de la poitrine et tomba mort en la place. Ceulx de la ville besoignoient à contreminer de nuist et de jour.

Le vendredy ceulx du camp ont tiré vingt coups de canons. Un soldat fut emporté d'un coup de canon de la compaignie Jouart. De nuist ceulx du camp avoiènt mis une eschelle dedans les fossés. Ceulx de Tournay ont avallé[1] un garçon par-dessus les remparts de la ville qui a loyé l'eschelle d'une corde que ceulx de Tournay ont sacqué[2] par-dessus la muraille. Durant l'àssiegement ceulx de l'église Notre-Dame ont fait plusieurs processions là où on portoit le révérend corps de saint Éleuthère.

Le samedy ceulx du camp ont tué trois soldats de coups de canon. Un canonier qui estoit bien prisé bon fut tué, plusieurs qui ouvroient aux remparts, blessés et une femme tuée. Ceulx du camp ont tiré sur l'aprèsdisner quatrevingt coups de canon et tout au tout[3] à travers de la ville dix-sept coups qu'on ne savoit où bouler[4] qu'il ne tomboit quelque chose sur la teste.

[1] Descendu. [2] Tiré. [3] Et d'un bout à l'autre.
[4] Se mettre, se retirer.

Le dimanche ceulx de la ville ont fait mener toutes les videnges et tonneaux pleins d'eau sur les remparts pour jetter dedans des nogues[1] de teinturiers et des brasseurs pour faire courir dedans la meinne[2] que ceulx du camp ont fait au fond des fossés de Tournay. Il faisoit ledit jour forte bruinne[3] qu'on ne pouvoit voir ce que ceulx du camp faisoient dont on avoit peure d'être surpris, car on ne pouvoit veoir de dessus le rempart le fond des fossés.

Le lundy ceulx de Tournay ont rencontré la meinne de ceulx du camp dont on a fait venir tous ceulx de la ville, grands et petits, femmes et enfants, pour porter de l'eau afin de cuider noyer ceulx qui estoient ès meinne et aussy pour remplir les dites meinnes pleines d'eau. Ceulx du camp ont tiré cedit jour quarante coups de canon.

Le mardy ceulx du camp ont tiré sur la ville vingt-un coups de canons. Ceulx de la ville ont fait un fosséz dedans l'abbaye de Saint-Martin de trente pieds de profondeur afin de trouver la meinne que ceulx du camp ont, car la meinne que ceulx de la ville ont trouvé, c'estoit le fond des fossés de la ville et disoit-on en la ville que ceulx du camp meinoient[4] en plusieurs places.

Le mercredy ceulx du camp ont tiré desur la ville parmy une tour du costé de la porte de la Vigne bien le nombre de cent quarante coups de canon, dont Jean Vandenabele qui estoit l'un des principaulx canonniers, fut blessé en la tête et en mourut bien peu aprèz. Ceulx du camp ont entré dedens la

[1] Goutières, ici, cuves. [2] Mine.
[3] Brouillard. [4] Minaient.

tour qu'ils ont battue par dessoubs dont il y eut un soldat qui monta par la tour en hault sur le rempart et s'en retourna sans avoir fortune[1], Ceulx de la ville ont widié[2] hors la porte Sept fontaines et ont ramené la sentinelle de ceulx du camp en la ville et un tué.

Le joeudy ceulx du camp ont tiré du canon environ vingt coups dont ont emporté la cuisse à un soldat et sy eut trois blessés. Ceulx de Tournay ont sorty par la porte Saint-Martin pour penser gaigner la tour où estoient les gens du Roy. Mais ils ont esté bien bourrez. Il y eut bien dix soldats qui furent tuez sans les blessez. Entre les aultres il y eut un sergent des Anglais qui fut tiré tout au travers du corps de coup d'arquebuze. Il étoit bien prisé homme de guerre et aussy un qui se faisoit nommer Fere-peur du Roy, nommé Guillaume Leubert, le plus redoutable hérétique qui ne fut point à Tournay, le plus méchant qu'on ne sçauroit trouver. Il avoit tué trois enfants qui ouvroient aux ramparts, luy voyant que ses gens rentroient en la ville sans rien avoir fait, il monte au rempart tout auprès de l'abbaye Saint-Martin armé d'un corselet à l'espreuve et une hallebarde en sa main come forcené, il s'advance pour regarder au ravelin où estoient ceulx du Roy. Il y eut un soldat (que Dieu le bénisse) qui le visoit d'une arquebuse à bien petite balle et luy perça le bras au queutre[3] en montant vers l'espaule si bien qu'il en mourut bien tost après. On disoit que c'étoit le bras qui avoit mainte fois battu les pauvres catho-

[1] Sans qu'il lui arrivât rien de fâcheux.
[2] Sorti. [3] *Queutre, queute*, le coude.

liques tant chartons[1] qu'aultres qui ne vouloient point ouvrer aux remparts contre le gré du Roy. Ce dit Leubert estoit le vray ennemy des Espagnols, des prebstres et des catholiques.

Le vendredy les ecclésiastiques avec les notables de Tournay ont commis de par l'église l'official et notre maitre Cottereau, archidiacre, de par les bourgeois messire Guillaume Hanneton, maitre Jean Hoyards pour présenter requete au conseil de la ville au nom et pour le peuple à cette fin de parvenir à un bon accord avecq Son Altesse au camp devant Tournay, tenant la place du Roy, comme son lieutenant, accompagné de plusieurs seigneurs du pays qui ne desirent seulement que la ville se veuille rendre à l'obéissance de Dieu et du Roy. Un bon garnement et séducteur d'une rebellion et mutin, nommé Nicolas Plusquet, capitaine d'une compaignie bourgeoise de la ville voyant que le conseil estoit rassemblé, il s'advisa d'un très-mauvais tour affin de rompre la paix que les requerans demandoient, fit mettre une compaignie de bourgeois et soldats semez par tout au long de la rue Saint-Martin en arme tout jusques en la Halle et avoit esleu les plus grands hérétiques qu'il a peu trouver. Luy, ayant fait tout cela, il s'en vint luy seul en la Halle sçavoir comment tout se passoit. Luy pensant entrer dedans ladite Halle, les sergeans qui estoient à l'huys[2] le nombre de huict bons hommes[3], avec leurs hallebardes l'ont fait retirer en le menaçant s'il ne se retiroit qu'ils sçauroient bien ce qu'ils avoient à faire et qu'ils aimoient autant à mourir aujourd'huy que demain, et qu'ils

[1] Charretiers. [2] Porte. [3] Hommes solides.

sçavoient bien son intention et qu'ils désiroient mieulx mourir pour une bonne cause que maintenir une mauvaise cause comme luy. Ce qu'il y avoit de canonniers catholiques dirent de mesme que les sergents bien le nombre de quarante avec les arquebuses et le chemeau ardant[1] qui faisoient la garde en la salle de la Halle de la ville et les sergents estoient au parcq, quand il y fussent venus six cents hommes, ne leurs pouvoient mal faire, s'il ne boutoient le feu. Quand il se vit ainsi, s'est retourné vers ses mutins, et se sont tiré devers l'église Notre-Dame disant qu'il y avoit bien mil hommes en armes. Quand ils ont esté dedens, ils n'ont trouvé sinon des bonnes gens qui estoient à deux genoux devant le corps de saint Eleuthère afin qu'il fut procureur à une bonne paix. Quand ils ont veu qu'ils n'ont rien trouvé, ils se sont retiré chacun à leurs quartiers. Les requerans n'ont rien obtenu de leur reise[2] vers les Consaulx sauf que Destreelle qui est lieutenant du chasteau qui a dit qu'il n'est point encore de besoing et que on n'estoit point encore si pressé que de faire la paix. Nul des consaulx n'a rien dit sur ce, comme s'ils fussent tous muyaulx[3].

Ceulx du camp ont tiré vingt-quatre coups de canon sur la ville dont il y eut deux soldats tués, quatre blessés de ceulx qui ouvroient aux remparts. Ceulx de la ville ont fait petits et grands, qui ne

[1] *Chemeau* ou *chemineau*, petite cheminée portative, se disait aussi de la mèche dont les soldats se servaient autrefois pour faire partir leurs mousquets. *Chemeau ardent* répond donc à *mèche allumée*.

[2] Voyage. [3] Muets.

faisoient point la garde, femmes et enfans porter de l'eau sur le rempart pour jetter dedens une tour afin de noyer les gens du Roy qui sont dedens ou de les faire retirer dehors s'il estoit possible, car cela les faschoit fort qu'ils les oyoient parler.

Le samedi ceulx du camp ont tiré sur la ville trente coups de canons ou environ et ont tué un soldat françois et trois aultres blessés tout d'un coup et ont tiré un coup de canon de nuist.

Le dimanche ceulx de Tournay ont fait une saillie[1] par la porte Sept-Fontaines et widié[2] un garçon pour envoyer quérir secours au prince d'Espinoy. Ceulx de la ville ont boûté[3] le feu au corps de garde de ceulx du camp qui estoit à la chaussée de Maire, ils n'ont rien gaigné, sur le soir ceulx du camp ont fait amener une tour quarrée sur le ravelin. De nuist ceulx de la ville l'ont abattue à coups de canon.

Le lundy ceulx du camp ont tiré parfois un coup de canon sur la ville. Deux soldats tués sur le rempart des harquebuses[4], trois devant le ravelin de Saint-Martin.

Le mardy ceulx du camp ont tué trois soldats des coups d'arquebuzes sur les remparts et sy ont tiré trois coups de canon du costé du ravelin.

Le mercredy ceulx de la ville ont sorty par la porte de Marvis sur ceulx du camp. Si ont ramené avec eux la sentinelle du régiment de monseigneur de Monuy et un garçon de cuisine à Monuy. Ledit garçon compta que le jour d'hier estoit arrivé un gentilhomme au camp qui avoit rapporté nouvelles que les

[1] Sortie. [2] Fait sortir. [3] Mis.
[4] Par des coups d'arquebuse.

François estoient à Hesdin[1] pour venir au secours de Tournay. Le soldat qu'ils ont amené en la ville dit que les Flamengs ont deffait quatre cornettes de chevaux des gens du Roy. Ceulx de Tournay furent tous rencouragez et l'ont créu pour vray et s'en sont tous réjouis, espérans d'avoir de bref encore secours du François, il y eut un soldat tué hors de la ville, à ladite sortie, tiré au dos.

Le joeudy ceulx de la ville ont sorty par la porte Saint-Martin et aussy par la porte Valenchenoise[2] sur ceulx du camp qui estoient au ravelin et pour penser gaygner les meinnes de ceulx du camp, mais ils n'ont peu, ceulx du camp les ont repoussés de bien prez, mais il faisoit si brun qu'ils ne pouvoient voir l'un l'autre. Il y eût deux soldats tués qui ne revindrent point dans la ville. Ledit jour les nouvelles furent semées que la ville de Courtray estoit prise des Flamengs, ce n'estoient que mensonges que les Heugenots semoient.

Le vendredy ceulx du camp ont tiré trois coups de canon et ont blessé plusieurs bourgeois qui faisoient la garde aux remparts. Ce dit jour il y vint un messager de la ville d'Audenaerde quy a apporté nouvelles à Tournay que nous aurons de bref secours et que le Prince[3] est allé à Bruges pour se joindre avec le duc d'Anjou frère du Roy de France et en dedens cincq jours qu'il seroit devant Tournay. Ceulx de Tournay furent réjouis et aussy de ce que les François et ceulx des Etats ont surpris la ville de Graveligne dont ceulx de Tournay le croyoient et

[1] Ville de France. [2] Porte de Valenciennes.

[3] Pierre de Melun, prince d'Espinoi, gouverneur de Tournai.

faisoient grand cas de ces bonnes nouvelles espérant d'être de bref secourus. On disoit aussy que le camp de devant la ville se levoit, pourtant qu'ils ont traîné leur canon et tout mené ès le Pont-à-Rieu. Mais ils faisoient de nouvelles tranchées vers le moulin de là, partant on ne sçavoit que penser et à quoi cela pourroit venir, car ils ouvroient[1] de tous costez.

Le samedy ceulx du camp ont mis leur canon auprès où estoit le moulin Hacquelar sur une cruppe[2] et ont si bien besogné la nuist qu'ils y ont dressé leurs vingt pièces de canon.

Le dimanche ceulx du camp ont commencé à battre la ville de vingt pièces de canon de leur nouvelle battrie bien le nombre de 500 coups sans cesser, parmy trois tours de la ville et ont tant fait qu'ils ont tout abattus lesdites tours qu'on y eut bien peu monter par dehors la ville. Trois hommes tués dedens l'une desdites tours.

Le lundy ceulx du camp ont recommencé à rebattre la ville des huict heures au matin jusques à quatre heures au soir, le nombre de huict cents coups de canon environ. Sept soldats tués, le censier du Bourlu[3] aussy tué. Estant descendu dans une tour, il luy vint un coup de canon qui le tappa dans la tour et fut attaint, et c'estoit la première fois qu'il avoit esté sur le rempart. Il n'estoit point huguenot. Aussi une femme tuée qui sacquoit[4] au puis de la porte Delevigne. Sur le soir à quatre heures il y

[1] Travaillaient. [2] Éminence, hauteur.

[3] La cense dite du *Petit bourlu* est située au village de Warchin, tout près Tournai.

[4] Tirait.

vint un messager d'Audenaerde qui a entré par la porte Sept-Fontaines qui a apporté nouvelles à ceulx de Tournay que leur Prince marche avecq les François à grande puissance pour venir au secours de Tournay. On dit que c'est le garçon de Gille Noyallain qui est avecq le gouverneur. Ceulx de Tournay furent fort réjouis de ces nouvelles pensant de bref avoir secours. Ceulx du camp ont fait semblant de mettre deux canons sur le ravelin de Saint-Martin, pour à cette fin de battre au long du rempart.

Le mardy ceulx du camp ont commencé à rebattre la ville tout au point du jour fort furieusement jusques à une heure après disner dont ils ont donné une alarme qui a duré jusques au soir et sont bouté le feu aux meinnes[1], mais elles n'ont point du tout saillies. Jaçoit que ceulx qui estoient sur les remparts y ont esté tous englouty dedens, deux hommes et filles furent plantez dedans jusques au ventre. Il y avoit bien bresche pour monter si ceulx du camp eussent voulu. Touttefois ils se sont présentés droit à la grande brêche fort grand nombre bien en armes; plusieurs tout à la découvert[2] ont défendu aux fossés de Tournay, plusieurs ont combattu, mais jusques à sur les remparts et le canon donnoit comme foudre tout au travers de ceulx de Tournay qui se présentoient comme gens désespérés à la bresche. Bien ruoient[3] des cailloux les femmes hérétiques, et portoient des cendres et les ruoient aux remparts comme forcénées et enragées dont ceulx du camp du Roy se sont retirés sans perte guerre de leurs gens environ

[1] Mines. [2] Sans cuirasse.
[3] Jetaient.

vingt soldats[1]. Mais le canon donnoit coup à coup au travers de ceulx de Tournay. La terre et les cailloux volоient comme gresle en terre, emportant à l'un la teste, le bras à l'autre : c'estoit grande pitié de veoir ces pauvres Heuguenots ainsi emportés à crédit. Il y eut bien à vray dire un cent et vingt tant soldats que bourgeois parmi ceulx qui furent tuez en la meinne, et parmi la ville, entre les aultres, il y eut un fort remarquable nommé Bon Lecocq, fils de Jean Lecocq pour ceste année juré de la ville[2]. Ce Bon fut prins parmy le corps d'un coup de canon, les jambes à un costé, la teste de l'autre. En son temps avoit bien rendu peine d'abolir la foy catholique en Tournay. Avec ses consors avoit fait des livres dédiez à Son Excellence le prince d'Espinoy là où il y avoit contre les prebstres et catholiques romains et aussy contre le pasteur de Notre-Dame pour se penser venger de la dispute qu'il avoit eu contre luy et se trouva confus de son hérésie, s'alla venger d'efforcer ce venin contre les catholiques, mais Dieu qui ne demande point la vengeance l'a payé du mesme paiement qu'à grand tort, s'il eut peu, eût payé les catholiques, mais Dieu l'en a gardé. Beaucoup des principaux hérétiques ont esté tuez ce jour et fort désolez en Tournay. L'un portoit du fien[3] dans des sacqs pour mettre en la bresche, les femmes deffaisoient les chaussées pour porter aux

[1] *Voyez* la notice sur Warny.

[2] Bon Lecocq étoit le neveu de Maximilien Lecocq, exécuté à Bruxelles avec Pierre Dandelot, aussi tournaisien, par ordre du duc d'Albe, au mois de juin 1568.

[3] Fumier, du latin fimus. Ce mot est encore en usage à la campagne dans les environs de Tournai.

remparts pour ruer sur les gens du Roy qui estoient au fond des fossés de la ville.

Le mercredy ceulx du camp ont tiré cent coups de canons afin de deffendre que ceulx de la ville ne puissent remparer la bresche. Plusieurs ouvriers qui ouvroient à la bresche furent tués et des enfants blessez.

Le jeudy à trois ou quatre heures du matin le secour qui estoit tant désiré entra en Tournay par la porte Sept-Fontaines venant de Menin. Sont passés tout au travers du camp du Roy qui estoit devant Tournay, par le moyen qu'ils ont advisé de prendre une sentinelle de cheval du camp qui avoit le mot du guet qui estoit *Sainte-Barbe* dont le colonelle de Menin accompagné d'ung cent quarante soldats à cheval sont entré dans Tournay sans avoir fortunne[1], en donnant partout où ils passèrent le mot du guet. Ceulx de Tournay en faisoient bien grande feste pensant que c'estoit bien tout autre chose. Les femmes crioient : *Bien soyez venus que nous avons longuement attendu après vous. Le Seigneur soit loué, puisque vous estes arrivez en bonne prospérité.* Ceulx du bon costé qui estoient catholiques disoient qu'ils estoient tout perdus et qu'il n'estoit possible d'ainsy passer par un camp sans y avoir de la trahison. Les aultres ont peur que ces nouveaux soldats n'émeuvent les aultres de piller les églises. Ceulx du camp ont commencé de tirer leur canon pour la bienvenue des soldats englois qu'ils sont entrés en Tournay. Ce jour ceulx de Tournay ont esté mettre de nouveaux guidons et enseignes sur les remparts

[1] Encombre, embarras.

de la bresche. Ceulx du camp aussitôt qu'ils eurent mis ces enseignes, il y eut un canon qui en at emporté une toute en pièce et s'y eut un nouveau soldat de tué pour sa bienvenue, sans avoir encore beu ou mangé en Tournay. Encore quatre de la ville et plusieurs qui ouvroient au remparement de la bresche.

Le vendredy ceulx du camp ont commencé à rebattre la ville vers les dix heures du matin et bien fort à la mesme bresche qu'ils avoient battue le jour de devant, et ont fait grande bresche pour bien monter quarante hommes de front, et ont battu jusques au soir au brun vespre[1]. Il y eut sept tant tuez que blessez du canon. Les nouveaux soldats ont esté tout esperdus qui ont venu le jour de devant. Si disoient qu'ils sont bien venus à la gueule du loup et qu'on les a bien amené à la boucherie, car ils voyoient bien qu'on ne pouvoit résister contre les forces du Roy, qui battoient et rebattoient si furieusement qu'il n'estoit possible de se trouver sur les remparts, s'ils ne vouloient mourir ou n'estoient plus remparez. Tout aussytost qu'on alloit pour porter quelque chose, aussytost on estoit attaint du canon ou emporté de la terre.

Le samedy ceulx du camp ont tiré tout au long du jour coup à coup sur la bresche. Les soldats de Tournay ont commencé de tirer les maisons jus[2] vers la porte Delevigne. Ceulx qui les tiroient jus les ont tiré sur leurs compagnons et en eut bien 5 ou 6 tuez tant hommes que femmes. A la bresche trois soldats tuez du canon sans les blessez.

Le dimanche ceulx de Tournay ont sorty par la

[1] Soir. [2] *Tirer jus*, abattre.

porte de Sept-Fontaines avecq les nouveaux soldats à cheval et aultant de gens de pied qu'ils ont peu trouver, et sont allé pour pousser[1] le quartier qui estoit assis sur le chemin Bourloy, disant qu'ils tailleroient tout en pièces, s'ils pouvoient. Ils estoient si chaud de widier mais ils furent encore plus chauds de racourir à Tournay et sont laissez le principal de leur capitaine mort de ceulx de Menin et son cheval prins de ceulx du camp, et si eurent bien douze de leurs gens tuez en la place et chevaulx et armes perdus et quatre gens de pied. L'un tué sur le pont de la porte nommé Philippe Lebailly de Tournay. Sur les remparts trois tuez le serviteur de Destreielle lieutenant du chasteau de Tournay, fut aussy tué. Il était de Douay banny pour la religion nouvelle. Quand ceulx de Tournay ont veu leurs gens ainsy renversez ont commencé à raccourir en la ville comme si les diables les suivoient l'espée à la main, criant : *Alarme, alarme! nous sommes tous perdus!* Les catholiques qui estoient au sermon le dimanche au matin à Notre-Dame furent bien émeus et effrayés. Car il y vint un garçon mutin hérétique, comme un loup qui entre en la bergerie : *Alarme! alarme! que font icy ces papaux? les malcontens sont en la ville à la porte Sept-Fontaines!...* Ceulx qui estoient au sermon ont commencé à rómpre[2] voyant ce et le prédicateur qui estoit notre maître Cottereau a fait comme le bon pasteur et a rappellé les brebis disant : *Ne vous bougez. Le troupeau de Dieu, de quoy avez-vous peur? Avez-vous plus peur que moi? c'est à moi qui*

[1] Repousser.
[2] Fuir, s'échapper, du latin, *Brumpere*.

compète[1]. Il n'y avoit pas un qui avoit armes pour se défendre, si non de prier le bon Dieu afin de pouvoir parvenir à une bonne paix, avecq Dieu et son Roy. Il y avoit tous les jours des prières et des dévotions qui se faisoient de par les catholiques par toutes les paroisses de la ville.

Le lundy ceulx du camp ont tiré sur la ville du ravelin plusieurs coups de canon et ont tué trois enfans qui portoient les hottes au rempart de Tournay.

Le mardy ceulx du camp ont tiré environ quarante coups de canon sur la ville. Ceulx de la ville ont commencé à rassembler par ensemble sçavoir qu'estoit de faire. Les uns se commençoient à mutiner disant qu'il iroit qui voudroit à ce rempart et qu'il n'y iroit plus. Messieurs de la ville ont trouvé bon de rassembler les notables et les treize hommes du conseil de guerre avecq les capitaines bourgeois pour trouver moyen de s'appointer avecq les gens de leur Roy et leur Prince et Souverain Seigneur ou Son Lieutenant Son Altesse au camp devant la ville. Du Fief, grand Procureur de la ville, bon catholique et homme de bien fut député pour faire les billets de par les dits Seigneurs pour aller rassembler ceulx-là qu'on vouloit avoir pour traiter ce qu'ils avoient proposé de s'appointer ou de faire d'une sorte ou d'autre, car il n'estoit plus temps d'y penser. Ce Du Fief a mandé les sergents batonniers à qui se fioit le plus, car ils n'estoient pas tous bons, toutefois il en avoit bien dix ou onze qu'ils ont toujours tenu bon, jusques à la mort, pour le Roy, et à qui

[1] C'est à moi qu'il convient d'avoir peur.

il bailla les billets pour mander ces dits bourgeois. Quand les sergents voyoient que c'estoient Huguenots, ils ne les mandoient point et mandoient des aultres qu'ils sçavoient bien qu'ils demandoient la paix. Quand tout fut rassemblé, chacun a accordé de traiter un bon accord. Ceulx du camp avoient mandé sçavoir ce qu'on vouloit dire, ceulx de Tournay ont envoyé un tambourin au camp pour avoir moyen de parler au marquis de Lisbourg afin de parlementer.

Le mercredy ceulx de Tournay ont encore fait rassembler les notables, comme devant avoir le conseil de la ville pour députer ceulx qui iroient parler à Son Altesse et aultres seigneurs qui sont au camp devant Tournay, lesquels[1] conclurent d'envoyer sire Philippe-Bernard seigneur de Baudigny, mayeur de Saint-Brixe et le Mayeur de Tournay nommé seigneur Desquerme et maître Nicolas Dubois pensionnaire de Tournay, homme bien entendu qui a bien tenu la main audit appointement et de son gré on l'eust fait sans coup donner, comme plusieurs fois on en a parlé et proposé aux Consaulx. Ainsy sont partis mesdits seigneurs par la porte Sept fontaines pour traiter la paix, avecq le prince de Parme, tant qu'ils sont venus à communiquer les points de la paix avecq mesdits seigneurs et qu'il failloit avoir responces avant qu'il fût une heure quand ils seroient retourné en la ville et demeurera ostager au camp, et ceulx du camp envoieront aussy ostager en la ville. On a fait rassembler tous ceulx qui vouloient ouir ledit traité, affin que personne ne soit ignorant, mais

[1] Le conseil.

nosdits seigneurs ont fait déclarer les points principaux de par ledit Nicolas Dubois au peuple, à haute voix, à Halle ouverte, au parquet[1] et Halle de la ville à sçavoir le premier point que Sa Majesté pardonne à tous ceulx qui ont contrevenu à l'obéissance de sadite Majesté depuis l'an 1566; que soldats, manans et habitans de ladite ville; qu'ils pourroient emporter ce qu'ils voudroient. Ceulx qui se voudroient retirer hors de la ville vendront ce qu'à eulx appartient.

Au cas qu'iceulx ne veuillent en aller, ils auront trois mois pour penser à leurs affaires pour disposer de leur bien à leur plaisir.

Après, que Sa Majesté pardonne à tous ceulx de la religion prétendue réformée, que s'ils ne veuillent plus faire exercice de leur religion qu'ils ne seront point persécuté du passé.

Après, qu'il failloit que la ville péasse pour distribuer aux soldats dudit camp pour tout ce qu'ils ont enduré de mal audit camp devant la ville, laquelle somme fut accordée *deux cent mille florins*. Ledit Dubois cria à haute voix s'il y avoit quelqu'un qui contredisoit à cesdits points, qu'ils le disent. Nul ne dit point un mot, seulement qu'il les accorde. Et chascun s'est retiré à son affaire, et nosdits seigneurs donné response à ceulx du camp. Le soir estoit venu qu'on ne voyoit plus goute, quand nos seigneurs sont allé porter response à sadite Altesse, par laid temps, et furent dire les responses sur les prez, et les seigneurs furent là, attendant tant qu'ils vindrent, à la pluie et au vent. Aussy faisoit le prédicant à la porte Sept fontaines qui estoit preschant Destreielle:

[1] A la grande salle.

Monseigneur, faite bien votre affaire, liez les bien, car l'ennemi est subtil. Il avoit si peur qu'il ne sçavoit où aller, il alloit à l'un et à l'autre comme possédé. Quand les seigneurs furent retournez en la ville et que tout estoit fait et accordé, Destreielle dit qu'il vouloit que ses soldats fussent payé jusques à la dernière maille où il feroit bouter le feu aux quatre coings de la ville, lequel paiement portoit *vingt-quatre mil florins*, et ne sçavoit point la ville la première maille[1]. Touttefois il le fallut chercher toute la nuist. Les sergents furent de maison en maison, tant qu'au matin on fournit la somme susdite par taux[2] des bourgeois. Lesdits sergents n'estoient qu'à dix pour chercher cet argent à grande difficulté et par nuist qu'il pluvoit qu'on n'eusse point chassé un chien aux champs. Quand l'argent fut délivré au matin es mains Destreielle, il fut envoy[3] comme un larron sans payer ses soldats avecq tout l'argent, mais bien peu de ses soldats l'ont suivis.

Par le joeudi, le jour de Saint-André, les gens du Roy qui venoient dedens la ville sont entrés à trois heures après-disner par la porte de Saint-Martin à Tournay, pour faire la garde sur les remparts; et, lorsqu'il estoit besoing de le faire, on fit sortir ceulx de la ville qui estoient aux corps de garde sans nul rudesse. Le comte de Mansfeldt, monseigneur le marquis de Lisbourg, le comte de La Laing, monseigneur de Montigny, monseigneur de Rassenghien et plusieurs aultres seigneurs entrèrent en la ville tous

[1] La ville ne savait point où trouver la première maille, c'est-à-dire le premier sou.
[2] Taxe. [3] Il est parti.

premiers[1]. Madame la femme du gouverneur qui estoit demeuré au chasteau qui avoit si bien fait du refus de se rendre et elle-même qui avoit bouté le feu au canon sur les remparts du chasteau, après ceulx du chasteau vint saluer Son Altesse hors la porte Saint-Martin avecq le cœur bien gros. Le prince de Parme la salua bien doucement. Les clefs de la ville furent apportées de par sire Gérard Bernard, seigneur de Lucein, anchien homme tout blanc comme un chigne[2] et les présenta à Son Altesse, lequel les bailla à un de ses capitaines qui estoient auprès de Son Altesse. Ledit Lucin estoit pour lors second prévost de la ville et cité de Tournay.

Le premier jour du mois de décembre 1581, le vendredi, Son Altesse fit son entrée en la ville et cité de Tournay, auquel tout le collége[3] de l'église Notre-Dame vint au devant jusques à la porte Saint-Martin. Notre maître Cottereau portoit la sainte vraye-croix, avecq beaucoup de catholiques qui suivoient ledit collége, et aussy print possession de la ville et chasteau de Tournay. On a chanté le *te Deum Laudamus* en grande joye des pauvres catholiques, et aussy quand ils voyoient ceulx qui estoient bannis pourtant qu'ils estoient trop bons et qui estoient hay du prince d'Espinoy pourtant qu'ils luy avoient dit la vérité les fit chasser envoy et vendre leurs biens par des gens apostés. Dieu soit à la fin secourable à tous ceulx et celles qui desirent l'obéissance deue à Dieu et à son Roy. Amen.

[1] En tête. [2] Cigne. [3] Chapitre.

Fait de par Philippe Warny natif de Saint-Maur en Wisenpier et plus bas estoit signé dudit Warny avec la datte du temps, en l'an mil cincq cent quatre-vingt-un, Et peu plus bas estoit encore escript de mesmement le nombre que la ville a reçeu de coups de canons durant le dit siége : *dix mil cincq cens.*

Et mesmement le nombre des tuez, navrez et affolez durant ledit siége du depuis le 5 d'octobre jusques au le 27 novembre, c'est à sçavoir garçons hotteux 33, fillettes hotteuses 18, femmes 41, bourgeois hérétiques 113, aultres catholiques 59, bourgeois soldouyers 123, soldats garnisoires 207, affolez et navrez 298, sans ceulx perdus ou qu'on ne peust sçavoir.

APPENDICE

Ce n'est pas sans intérêt que l'on voit les mesures énergiques que prirent les Tournaisiens, lorsqu'ils virent, à l'automne de l'an 1581, leur ville menacée d'un siége par l'armée espagnole sous les ordres du prince de Parme, Alexandre Farnèse.

Les documents suivants inédits, puisés aux archives municipales, témoignent tout à la fois de leur aversion pour le gouvernement tyrannique de Philippe II, et de leur dévouement à la cause de la liberté.

Dès le 3 octobre 1581, les Consaux[1] prennent à leur solde la garnison du fort de Warcoing, composée de 60 à 66 hommes, et ce, vu la nécessité de soldats pour défendre la ville menacée d'un siége.

Dans la même assemblée, ils enjoignent aux capitaines des *Compagnies bourgeoises*[2] de faire une liste de tous les

[1] On appellait ainsi au moyen âge, les divers colléges ou *conseils* dont se composait la magistrature à Tournai. Ce nom ne cessa d'être en usage qu'après la réunion de la Belgique à la France.

[2] On fait remonter l'origine des compagnies bourgeoises de Tournai au XI[e] siècle, à l'année 1056, lors du siége de cette ville par Henri III, mais ce n'est qu'au siècle suivant que l'on a des documents certains de leur existence.

hommes capables, non montant la garde, pour les employer aux fortifications de la ville.

Dans l'assemblée du 9 octobre, les mêmes Consaux établissent et nomment une commission chargée de prendre toutes les mesures pour la défense de la cité, afin d'éviter le retardement qu'aurait apporté aux affaires la convocation des Consaux. Les membres de ce conseil de guerre sont choisis tant dans le corps municipal que parmi les capitaines et chefs de guerre de la garnison et les capitaines des compagnies bourgeoises. Voici leurs noms :

1° Destreelles, lieutenant du gouverneur.
2° De Luchin, Prévôt de la ville.

3° D'Esquelmes, 4° De Baudignies,	Mayeurs de la ville.
5° De Meune, 6° De Preu,	Cap. des compagnies wallones de la garnison.
7° De Châtillon, 8° Pluquet,	Cap. des compagnies bourgeoises.

9° Caron Mercier, Mayeur des Finances.
10° Jacques Martin, échevin de la ville.
11° Gérard du Chambge, échevin de Saint-Brice et du Bruile.
12° Me Du Bois, conseiller.
13° Dufief, procureur fiscal.

Telle est la composition de ce conseil de guerre où domine, comme on le voit, l'élément Tournaisien.

Les Consaux chargent ce conseil, avec pouvoir absolu et irrévocable, de s'assembler chaque jour, de disposer et ordonner tout ce qui concerne les finances, les vivres, la police et les travaux de défense. Ils déclarent tenir pour ferme et agréable tout ce que fera ce conseil.

Ouvrons le registre aux publications qui repose aux archives et voyons les mesures vigoureuses que ces treize

hommes prirent dans ces conjonctures à l'acquit de leur devoir de magistrats, de capitaines et de citoyens.

Le 10 octobre, c'est-à-dire le lendemain de sa création, le conseil de guerre ordonne à tout bourgeois d'apporter à l'hôtel-de-ville la poudre à canon et le sel dont il est détenteur.

Voici cette ordonnance :

De nunchier la pouldre de canon.

« On vous faict sçavoir de par Son Excellence et députez de Messieurs les Consaulx[1] qu'ilz ont ordonné et ordonnent à tous ceulx et celles ayans en leurs maisons, bouticques et aultres lieux en leur puissance de la pouldre à canon, qu'ilz ayent à denunchier le nombre et quantité d'icelle pouldre à Eustasse Hannefrère, second procureur de ceste ville, endedens demain les nœuf heures du matin, à peine de confiscation de la dite pouldre recelée et de cincquante florins carolus d'amende que encoureroit le contrevenant à faire ladite denunciation.

De venir nunchier le sel.

« Que celuy ou ceulx quy ont pareillement en leurs dites maisons, bouticques ou aultres lieux en leur puissance du sel, qu'ilz aient pareillement à venir denuncher le nombre et quantité d'iceluy audit Hannefrère endedens le terme, heure et soubz telle peine de confiscation et amende que dessus.

D'aller par les rues pour emmener les fiens au lieu à ce designé.

« Ont pareillement faict commandement à tous païssans, laboureurs et aultres ayans cheval et chevaulx, chariotz ou benneaux de promptement et sans délay aller cœiller[2] et ramasser les fiens[3] groises[4] et aultres immundices estans parmy les rues de ceste ville, et les conduire et les amener avecq leurs dits chariotz, chevaulx et benneaux au devant de l'abruvoir de l'Hospital de Marvis et illecq le descherger au lieu qui leur sera désigné par les

[1] Ces députés ou commis des Consaux, au nombre de treize, formaient le conseil de guerre.

[2] Amonceller, du latin *colligere*.

[3] Fumier, du latin *fimus*. [4] Gravois.

commis y estans, à paine de confiscation de leurs benneaux, chariotz et chevaulx.

« Publié par les carrefours de ladite ville le xe jour d'octobre xv^{c} iiij^{xx}j au son de la trompette. »

Le 11, le conseil de guerre ordonne à tous laboureurs tant de la banlieue qu'étrangers et réfugiés de se présenter avec chevaux et chariots pour être employés selon le besoin, *à peine d'être chassé promptement avec leurs femmes enfants et famille.*

Telle est l'ordonnance du conseil :

D'aller besogner au rampart.

« L'on faict commendement de la part de Son Excellence et des députez de Messieurs les Consaulx à tous laboureurs, tant du pooir[1] de ceste ville comme estrangiers et à tous aultres ayans chevaulx, chariotz, charettes, benneaulx et quamyons ou aulcun desdits instrumens, ensamble à tous aultres tant de ceste ville comme estrangiers et refugiez, de eulx trouver et représenter[2] avecq leurs dits chevaulx, chariotz et autres instrumens et ostieulx[3] et s'emplier[4] à tous ouvraiges et en la sorte que par les officiers desditz députez leur sera enjoinct et commandé, obéissans à iceulx officiers quand au faict desdits ouvraiges, à paine d'être chassez promptement avecq leurs femmes enffans et famille hors de ladite ville sans aulcune dissimulation ou déport.

« Publié par les carrefours de ladite ville le xj^{e} jour d'octobre xv^{c} iiij^{xx}j au son de la trompette. »

Le 13, le conseil de guerre ordonne à toutes personnes, tant habitants qu'étrangers, *hommes, femmes et enfants* de se trouver sans délai avec pelles, bèches, hoyaux, hâches, brouettes, civières, corbillons et hottes aux remparts pour y travailler aux fortifications, sous peine grave.

[1] Banlieue, étendue de la jurisdiction de la ville.
[2] Se présenter. [3] Outils, instruments. [4] S'employer.

L'ordonnance est de la teneur suivante :

« On faict commandement de la part de Son Excellence et des depputez de Messieurs les Consaulx à toutes personnes tant mannans comme estrangers, hommes, femmes et enffans de avecq pelles, louchiers[1] hoyaulx, fermens[2], happes[3], brouettes, chivières, corbilles, hottes et aultres instruments, eulx trouver incontinent et sans délay au jardin du sieur de Baudignies hors la porte de le Vigne entre les remparts pour illecq besongner à la fortification dudit rempart ou à telle autre besongne qu'on vouldra les employer, sur peine d'estre griefvement pugnis selon la nécessité et exigence du cas. D'aller besongner au rempart.

« Publié par les carrefours au son de la trompette le xiij^{e} d'octobre xve iiij^{xx}j.

Le lendemain, vu la gravité des circonstances et la rareté des vivres, le conseil de guerre défend à tous manans, bourgeois et habitants, soldats et autres, de quelque qualité qu'ils soient, de faire banquets de noces et de funérailles et tous aultres de recréation sous peine d'être grièvement punis.

Le 17, le même conseil de guerre ordonne aux bourgeois et habitants ayant vaisselle et argent non monnayé de les apporter dans les 24 heures à un délégué des Consaux qui leur paiera en bon or et monnaie 50 patars à l'once. C'étoit pour battre une monnoie obsidionale. Voici le texte de cette ordonnance :

« L'on faict commandement de la part de Son Excellence et des députez des Consaulx à tous bourgeois, manans et inhabitans de la dite ville ayans vaisselle ou aultre argent non monnoyé que, endedens demain de disner, ils ayent, sans aulcune deffaulte, à la porter et délivrer ès mains de Gery de Jeumont, massart[4] et Jacques Gabry, orphèvre en la halle et auditoire de la dite D'apporter vaisselles et aultre argent non monnoyé.

[1] Louchets, bêches. [2] Fendoirs. [3] Haches. [4] Trésorier.

ville, lesquels commis leur en paieront promptement en bon or et monnoye cincquante patars pour chascune onche des deniers de la dite ville, et sy aulcuns ayans vasselles ou aultre argent non monnoyé estoient défaillans de ce faire, l'on procédera contre eulx par telle voye de contrainte que leur deffaulte et contumasse méritera[1].

« Publié au son de la trompette par les carrefours de la dite ville le xvij^e d'octobre 1581. »

Ce document exhumé pour la première fois des archives municipales de Tournai, suffit pour mettre à néant certaine assertion du jésuite Gaultran. (Hist. manuscrite de Tournai, vol. III, p. 2176.) Laquelle répétée légèrement par l'historien Poutrain, pourroit faire suspecter jusqu'à un certain point la probité de la princesse. Nous avons soigneusement interrogé les archives en tout ce qui concerne la princesse d'Épinoi et nous n'avons rien trouvé qui justifie la relation du père Gaultran, et dont il est à remarquer que Cousin et Warny, dans son journal du siége de 1581, ne soufflent mot. On a des motifs pour croire que par cela même que la princesse défendoit la cause de la liberté et de la réforme contre la tyrannie et l'inquisition, elle n'a point trouvé grâce devant un écrivain dont l'histoire, si toutefois son ouvrage mérite ce

[1] Le 20 octobre 1581, il avait été publié que pour subvenir au payement des gages des soldats, du salaire des ouvriers et autres nécessités, il avait été jugé convenable de forger certaines pièces de monnaie, de forme carrée, ayant le coin et marque de la ville, avec certaine inscription et les armoiries de Son Excellence (le prince d'Epinoi) au-dessus.

Les premières pesant une once, devaient avoir cours pour cinq livres de Flandre (florins); les secondes, du poids d'une demi once, pour cinquante gros ; les dernières d'un quart d'once pour vingt-cinq gros. Tout le monde étoit tenu de recevoir ces pièces au prix qui vient d'être énoncé. On promettoit que, après le siége, la ville les reprendroit pour le prix auquel on les auroit reçues.

nom, est évidemment entachée d'esprit de parti. Il résulte de l'ordonnance qu'on vient de lire, que l'épouse du gouverneur n'a pu, à son départ de Tournai, enlever la vaisselle et l'argent non monnoyé du clergé et des bourgeois, puisque ces objets n'avoient point été portés entre ses mains au château, mais bien à l'hôtel-de-ville, entre les mains du trésorier Gery de Jeumont.

Le 22 dudit mois d'octobre le conseil de guerre commande à tous cabaretiers, tripiers, boulangers, brasseurs, graissiers et autres ayant vivres et boissons à vendre de les apporter sans délai aux remparts, afin que les soldats et gens de guerre *qui ne peuvent abandonner les remparts,* aient sous la main toute espèce de vivres à acheter. Cette ordonnance est renouvelée le lendemain. Le même jour, 22, le conseil de guerre enjoint *sous peine de la vie,* à tous maçons, charpentiers et autres ouvriers de ce métier, de se rendre sans délai à la porte Saint-Martin pour y travailler.

Voici le texte de cette ordonnance.

D'apporter vivres et boissons en l'abbaye de Saint-Martin.

« On fait sçavoir de la part de Son Excellence et des députez des Consaulx de Tournay qu'ilz ont ordonné et commandé, ordonnent et commandent expressément et acertes à tous cabartiers, trippiers, boullengiers brasseurs, graissiers, brocqueteurs de boire de grains[1] et aultres ayans vivres à vendre de promptement et sans delay porter vivres et bierre en l'abbaye de Saint-Martin au lieu à ce députė pour par les soldatz et gens de guerre les venir illecq[2] acheter et payer, à paine d'estre envoyé ès maisons des deffaillans aulcuns desditz soldatz pour y estre norys et alimentés à leurs dépens, et oultre ce d'estre grieffement pugnis et corrigés. Davantaige ordonnent et commandent à tous machons, carpentiers, rocqueteurs[3] et aultres ouvriers des dits stylz[4] de eulx

[1] Débitant de bierre. [2] Là. [3] Extracteurs de pierre.
[4] Métiers, du mot fl. *styl.*

trouver présentement et sans delay à la porte Saint-Martin pour illecq besongner à ce qui leur sera enjoinct sur paine de la vie. »

Publié au son de la trompette par les carrefours de la ville le xxij^{e} d'octobre 1581.

Le 24 les Consaux s'assemblent et approuvent tout ce que le conseil de guerre a fait jusqu'à ce jour et continuent les membres qui en font partie, dans leur pouvoir, charge et autorité.

Le 4 novembre, il fait publier l'ordonnance suivante enjoignant à tous les ouvriers de venir, *par paroisse,* travailler diligemment aux remparts, à peine d'être châtiés et punis par *bastonnades*, fustigations et autres punitions militaires.

Touchant les ouvriers ouvrant à la fortification de la ville.

« L'on fait sçavoir de la part de Son Excellence et des esleuls[1] de Messieurs les Consaulx que pour remédier au désordre quy se trouve commis ès ouvrages quy se font pour la fortification de ceste ville contre les invasions des ennemys, lequel désordre advient par la désobéissance et peu de respect que les ouvriers tant manans de la dite ville que aultres portent aux commandeurs et aultres commis ausdits ouvrages, dont pourroit advenir la ruine et perdition de la dite ville, l'on commande bien expressément et acertes à tous lesdits ouvriers ouvrans à l'argent et aultrement par paroisses, de venir aux ouvrages aux lieux et heures qu'ilz y seront commandez et envoyés par cry publicque ou en particulier et illecq ouvrer diligemment selon qu'ilz seront repartis et ordonnés par les dits commandeurs et commis et de obéir à tout ce que par iceulx commandeurs et commis leur sera ordonné de faire concernant les dits ouvrages et à iceulx ouvrages demeurer jusques aux heures ordonnées, à paine d'estre par les ditz commandeurs et commis, mesmes prestement et sur le camp, chastiez et punis par

[1] Élus.

bastonnades, fustigations et aultre punition militaire, ainsi qu'ils trouveront convenir, dont on leur donne le pouvoir sans que pour ce ilz soyent recherchez.

« Publié au son de la trompette par les carrefours de la ville le iiij^e de novembre 1581. »

Le 9 et 10 novembre le conseil de guerre ordonne à tous laboureurs et à toutes personnes des paroisses Sainte-Marguerite et Saint-Nicaise ayant chariots et tombereaux de se trouver au Jardin Saint-Martin pour y travailler selon les ordres qui leur seront donnés, et il enjoint aux bourgeois, manants et habitants de s'y rendre avec sceaux, chaudrons et autres vaisseaux remplis d'eau, et d'envoyer leurs serviteurs, filles et servantes.

Commandement aux laboureurs ayans chevaulx et chariots.

Voici ces ordonnances.

« L'on faict sçavoir de la part de Son Excellence et députez de Messieurs les Consaulx à tous laboureurs résidens ès paroisses Saincte-Magriete et Sainct-Nicaise ayans chevaulx et benneaux de eulx trouver sans aulcune faulte à une heure de l'après disner avecq leurs dits chevaulx et benneaux au jardin de l'abbaye Sainct-Martin pour besoingner en ce que leur en sera ordonné, à peine de Lx^s Flandres d'amende que encoureront chacun défaillant et contrevenant.

Commandement aux chartiers de faire ce que dessus.

« Publié au son de la trompette esdites paroisses le ix de novembre.

« L'on faict commendement de la part de Son Excellence et des députez de Messieurs les Consaulx à toutes personnes aians chariotz, benneaulx et esglennes[1] de promptement et sans aulcun délay eulx transporter au jardin de l'abaye Saint-Martin avecq leurs dits chariotz, benneaulx et esglennes pour illecq faire ce que leur sera enjoinct et comandé ordonnant en outre à tous bourgeois, manans et habitans de eulx trouver en la dite abbaye avecq seaulx, caudrons et aultres vasseaux remplis d'eauwe[2] et

Commandement aux bourgeois d'eulx trouver en la dite abbaye avec caudrons, sceaux et aultres vaissaux remplis d'eauwe.

[1] Sorte de traineau. [2] Eau.

y envoier leurs serviteurs filles et servantes, à peine de correction rigoureuse que encoureront les contrevenans.

« Publié par les carrefours de la ville et cité de Tournay, au son de la trompette, le xe jour de novembre xv^{c} quatre-vingt-ung. »

Enfin, le 19 de novembre, le même conseil de guerre, jugeant à propos de placer sur les remparts des sacs remplis de terre pour amoindrir le ravage des balles et boulets espagnols, publie le commandement suivant :

D'apporter les sacqs en la halle.

« On faict commandement de par Son Excellence et Messieurs les députés de Messieurs les Consaulx de ceste ville à tous chartons de rivaige de prestement apporter ou faire apporter en la halle de la dite ville tous les sacqs qu'ilz peuvent avoir en leurs maisons, et ce ès-mains de Eustasse Hannefrère, second procureur, lequel les achatera desdis chartons, sur peine que ceulx qui ne feront le debvoir d'en apporter seront pugnis rigoureusement à la discrétion des mesdits S^{rs}, ordonnant au surplus à tous ayans pèles, hoyaulx ou aultres ostieux[1] appartenans à la dite ville de les rapporter ès-mains du rejecteur, à peine de fustigation de verges.

« Publié par les carrefours de la dite ville le xixe de novembre de l'après-disner. ».

Dans leur assemblée des 10 et 12 novembre les Consaux approuvent de nouveau tout ce que le conseil de guerre a fait et le continuent dans son pouvoir et charge.

Enfin, au bout de deux mois, arrive le jour néfaste, le *Summa dies* où dépourvus de défenseurs, de vivres et de munitions, les assiégés se voient forcés de céder à l'impérieuse nécessité et de songer à se soumettre aux Espagnols, leurs implacables ennemis, si l'on veut éviter à la ville le pillage, l'incendie et la destruction.

C'est le conseillier maître Dubois qui expose au lieutenant du gouverneur, au conseil de guerre et aux Consaux

[1] Outils, instruments.

le triste état de la ville et dit qu'il est temps d'aviser à la conservation du peuple et d'éviter le saccagement et la ruine de la cité, et à cette fin il propose d'entendre les *notables et le peuple,* afin d'entrer en négociation avec l'ennemi, si tel est leur avis, et recevoir condition raisonnable si les Espagnols y consentent, sinon prendre la résolution de *se défendre unanimement et mourir aux remparts leur laissant la victoire sanglante à eux lamentable.*

« Sur quoy, Sa Seigneurye aurait répondu, considérant l'estat des affaires, l'endommagement de nos remparts et empiétement des ennemis, sy avant qu'il fut requis par la généralité d'entrer en communication, elle s'y accorderoit, pourvu que le conseil de guerre fût du mesme advis; et sur ce, Sa Seigneurye s'est retirée, attendant la résolution desdits Consaulx. »

Cette proposition est annotée en marge du registre aux délibérations, comme suit :

« Messieurs les Consaulx sont d'advis, pour les raisons cy contenues, et aultres justes considérations, joinct que, sur les lettres précipitantes et réitérées envoyées à Son Excellence par Sa Seigneurye, n'y a eu expédition de secours apparentement suffisant, de entrer en communication, soubz le bon plaisir de Sa Seigneurye, pourveu aussy que les notables et capitaines bourgois de ceste ville soient du mesme advis, lesquelz ils ordonnent à ces fins estre assamblez comme faict a esté — et ont lesdicts notables unanimement déclaré qu'ilz sont du mesme advis que lesdicts sieurs Consaulx, assavoir : d'entrer en communication avecq les ennemis, aux fins contenues en ceste remonstrance.

« Sur quoy, et attendu que les capitaines bourgeois sont de mesme advis, l'on députe Messieurs les chiefz, affin de prier Sa Seigneurie de trouver bon ledict advis, et suivant ce, entrer en communication par moyen le plus convenable que faire se polra. »

Le mercredi 29 novembre 1581, après-dîner, les Con-

saux s'assemblèrent avec les notables et bon nombre de peuple, pour aviser aux moyens de traiter avec le prince de Parme.

On députa vers lui, au nom de la ville, Florent Bernard, écuyer seigneur d'Esquelmes, Mayeur des échevins de la cité, le sieur de Baudignyes et le conseiller Du Bois. Ils devoient insister sur le maintien de la pacification de Gand.

La ville obtint la capitulation suivante :

Capitulation accordée par le prince de Parme à la ville de Tournai, le 30 novembre 1581.

(D'après l'original qui se trouve aux archives de la ville.)

Son Alteze, aiant veu les trois escriptz à elle présentez par la princesse d'Espynoy[1], le s[r] d'Estreelles[2], ceulx du magistrat et Consaulx de la ville de Tournay, et des capitaines, officiers et soldatz tant estrangers que dedens y estans, répond :

Premièrement quant à ladicte princcsse, que, desirant la gratifier et honorer en tous endroitz, il n'est besoing d'aultre traicté en son égard, sinon que très-voluntiers elle luy accorde qu'elle puisse sortir avecq tout son train, et emporter tous les biens à son mary, elle et ses gens appartenans ;

Semblablement accorde au sieur d'Estreelles qu'il puisse, avec sa femme, enfants et famille, armes, chevaulx et moeubles, se retirer la part où il trouvera conve-

[1] Philippine-Chrétienne de Lalaing, épouse du prince d'Epinoi qui avoit la charge de superintendant général de Tournai, du Tournaisis, des villes et citadelles de Valenciennes, Cambrai, Landrecies, Bouchain et de toutes autres villes qui se rangeroient du parti des États-généraux.

[2] Digeon (François), seigneur d'Estréelles, lieutenaut du prince d'Épinoi.

nir, soit par batteaux qu'il voudra choisir en la ville ou aultrement.

Et au regard des capitaines, officiers et soldatz tant estrangers que naturelz, soit de la ville et du chasteau, Son Alteze, les veuillant favorablement traicter, leur accorde de se retirer avecq leurs enseignes sur l'espaule, armes, mesche ardante, tabourin, biens et bagaiges à eulx appartenants qu'ilz pourront porter et emmener quant et eulx, declairant, quant aux blessés et malades qui pour leur infirmité ne pourront présentement sortir, son intention estre, quand ilz se porteront mieulx, qu'ilz joissent de mésme benefice que leurs compagnons, et que aux ungs et aultres sera donné passeport et convoy pour les conduire jusques à ce qu'ilz soient hors de danger.

Touchant le faict de ceulx de la ville et les pointz par eulx représentez, Son Alteze, pour en peu de parolles leur faire entendre son intention, et pour éviter touttes obscuritez, déclaire qu'elle est contente recevoir tant ladicte ville en général que tous les bourgeois en particulier, en la bonne grace du Roy et sa saulve garde et protection, oubliant et pardonnant, au nom de sadicte Majesté, tous et quelconques mesuz et offenses contre elle comises, de quelque qualité qu'elles soient, sans que aucuns d'eulx en puissent à l'advenir estre recherchez, soit pour port d'armes, fortification, rumpture de murailles, fabrication de faulse monnoye, ou aultres quels qu'ils soient.

Qu'elle maintiendra tous anchiens previleges et coustumes de ladicte ville, sans souffrir qu'ilz soient enfrains en fachon que ce soit.

Que tous les bourgeois pourront librement demeurer en ladicte ville, et joyr de leurs biens moeubles que immoeubles, pourveu qu'ilz vivent sans schandal et selon les justes et légitimes ordonnances de Sa Majesté, sans les pouvoir particulièrement rechercher.

Que ceulx qui ne vouldront se soubzmettre et vivre

selon lesdictes ordonnances se pourront retirer la part que mieux leur semblera, en dedens terme raisonnable que par Son Alteze leur sera préfixé,, emportant leurs biens quant et eulx.

Tout ce que dessus, moyennant qu'on rendra et remettra promptement ès mains de sadicte Alteze, au nom de sadicte Majesté, ladicte ville avecq le chasteau, artillerye et touttes aultres munitions de guerre en leur entier, recognoissant le Roy pour leur prince naturel, et séigneur souverain, et luy rendant la juste et deue obéissance, et que, oultre ce, et pour partye des fraiz icy supportez, et donner quelque satisfaction aux gens de guerre, ils payeront deux cens mil florins, dedens le temps qui par après, par amiable communication avecq les dictz du magistrat et consaulx, sera advisé.

Pour le furnissement de laquelle somme ilz pourront tauxer généralement tous les bourgeois et manans, soit qu'ilz demeurent ou qu'ilz se retirent, afin de garder entre eulx égalité comme il convient.

Promectant en oultre Sadicte Altèze, en foy de prince et sur son honneur, de traicter doresenavant les dictz bourgeois avecq toutte doulceur et humanité, sans, ny pour le présent ny pour l'advenir, les surcharger de garnison plus avant que nécessité et seureté de la dicte ville le requerrera, et oultre ce donner tel ordre au faict de la police, que ung chascun aura juste occasion de contentement. Faict au camp devant Tournay le dernier jour de novembre 1581.

Depuis, a Sadicte Alteze accordé que les bourgeois de ladicte ville qui vouldront se retirer en lieu neutre et non ennemy de Sa Majesté, pourront joyr de leurs immoeubles, moeubles et rentes, et les faire administrer par gens résidens en ladicte ville.

Davantaige, comme il y a prisonniers d'ung costel et d'aultre prins durant le siége, ilz se rendront réciproquement, accordant Son Altèze de semblablement rendre

ceulx prins à Saint-Guislain, desquelz elle n'a encoires disposé, comme aussy ledit S[r] d'Estreelles rendra tous les prisonniers non soldatz qui n'auront convenu de leur ranchon avant le jour d'hier, luy permettant Son Alteze d'amener quant et luy les aultres desjà mis à ranchon, si avant qu'ilz ne la payent promptement, ou donnent respondans en ladicte ville, le tout payant comme ses despeans. Faict le jour que dessus.

ALEXANDRE.

Par ordonnance de Son Alteze :

LE VASSEUR.

IMPRIMÉ A BRUXELLES

CHEZ M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

AUX FRAIS ET PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE

SEPTEMBRE MDCCCLX



